



L'ex-président haïtien Jean Claude Duvalier est à nouveau convoqué à la cour d'appel le 21 février. Baby Doc n'avait pas répondu jeudi à la convocation du juge, il s'était fait représenter par ses avocats Me Reynold Georges et Me Frizto Canton, a appris Haïti Press network.

Jean Claude Duvalier est accusé de détournement de fonds, de vols de biens publics et de corruption.